

Annuaire de l'EHESS

Comptes rendus des cours et conférences

2007 Annuaire 2005-2006

Histoire de la philosophie politique

Pierre Manent



Édition électroniqueURL: https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/18096

ISSN: 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2007

Pagination: 252-253 ISSN: 0398-2025

Référence électronique

Pierre Manent, « Histoire de la philosophie politique », Annuaire de l'EHESS [En ligne], | 2007, mis en ligne le 15 avril 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/ 18096

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Histoire de la philosophie politique

Pierre Manent

Pierre Manent, directeur d'études

La question des formes politiques : l'empire

- APRÈS une série de séminaires consacrés à la cité, celui de cette année a inauguré une recherche consacrée à une autre forme politique, l'empire. Plus précisément, il s'est agi d'étudier le passage de la cité à l'empire, dans la seule cité qui ait éprouvé cette transformation, à savoir Rome.
- On s'est d'abord interrogé sur le phénomène du « césarisme ». L'examen du débat entre Leo Strauss et Eric Voegelin nous a aidés à poser les questions suivantes : qu'est-ce qui distingue le césarisme de la tyrannie « classique » ? cette notion exige-t-elle l'élaboration d'une nouvelle science politique ou est-elle parfaitement intelligible dans le cadre de la philosophie politique classique, celle d'Aristote en particulier ? dans ce dernier cas, le césarisme n'est-il qu'une variante de la monarchie absolue ?
- Nous avons été ainsi conduits à reprendre la question de la monarchie dans l'expérience et la science politique grecques. Il nous est apparu qu'Aristote, en dépit de quelques considérations plus « zététiques » que « pratiques » que faire si un citoyen est plus capable que tous les autres réunis? –, rattache la monarchie à la période primitive, ou « héroïque », des cités. Et il n'a pas un mot au sujet de l'empire d'Alexandre.
- 4 Celui-ci se superpose aux cités, tandis que celui de César Auguste naquit de la cité ellemême. Après avoir considéré les effets de l'extension territoriale sur la république romaine, on s'est attaché à cerner le sens du « moment cicéronien ».
- Le « moment cicéronien » se définit par ceci que la politique républicaine est désormais détachée du cadre civique concret dans lequel elle s'exerçait et qui a été détruit par l'extension de la cité et l'incorporation de populations jusque-là seulement « alliées ». Le rôle du magistrat comme porteur de la persona civitatis vient au premier plan.

On s'est finalement posé la question suivante : ce « moment cicéronien » ne se prolonge-t-il pas en quelque façon jusqu'à ce que l'État moderne produise ou habite enfin la forme politique propre à l'Europe moderne, à savoir la nation ?

INDEX

Thèmes: Histoire, Histoire et civilisations de l'Europe